

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. V

MONTREAL, 20 JANVIER 1894.

No. 3

VERITÉ AU DELÀ, ERREUR EN DEÇA

On se demande vraiment quelquefois comment la foi chancelle chez certaines âmes ; mais, enfin, comment est-il possible de tenir devant des contradictions effrayantes auxquelles nous assistons chaque jour ?

Ainsi, voilà un journal catholique, le *Nicolé-tain*, qui reproduit un autre journal catholique de France, l'*Espérance du peuple* de Nantes, et qui dit ce qui suit, à propos du livre du docteur Bataille, sur le *Diable au XIXe siècle* :

Tout ce que raconte l'auteur est, je l'ai déjà dit, parfaitement orthodoxe. Satan, nous dit-il en substance, n'a point perdu de son influence sur les âmes parce que nous sommes au XIXe siècle, et il est tout aussi puissant qu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce qui était accepté et reconnu vrai des prestiges diaboliques dès le commencement est tout aussi vrai dans nos temps modernes. C'est là une vérité inéluctable. Mieux que personne, du reste, l'Eglise sait à quoi s'en tenir sur la question du satanisme et des adorateurs de Satan soulevée par le docteur Bataille. Elle sait bien, par exemple, si, comme nous l'affirme l'auteur, le grand maître de la Franc-Maçonnerie italienne, Lemmi, est ou n'est pas le pontife suprême de la religion luciférienne, si, oui ou non, il communique directement avec Lucifer.

Voici donc un principe posé, le livre du docteur Bataille contient une vérité *inéluctable*, et "l'Eglise sait que ce livre est orthodoxe." Maintenant, comme l'auteur de l'article ajoute :

Ce qui est certain, c'est que le *Diable au XIXe Siècle* est approuvé et recommandé par d'éminents ecclésiastiques, *s'il est combattu par d'autres*, et qu'il ne manquera pas d'exciter, parmi les théologiens, qui ont étudié principalement la mystique, un examen approfondi et sérieux.

Ainsi, voici des *ecclésiastiques éminents* qui

combattent ce que l'Eglise sait être orthodoxe ; autant dire que l'Eglise condamne ce qu'elle sait être orthodoxe.

C'est du moins la théorie que l'on enseigne ici.

L'Eglise, on nous le répète chaque jour, a pour porte-paroles les évêques, et les évêques transmettent cette autorité aux ecclésiastiques.

Alors, que peut vouloir dire cette dissension sur une vérité *inéluctable* ?

Que signifie cette division ?

Est-ce nous qui jetons le trouble et l'inquiétude ?

Qu'on réponde donc !

Mais ce n'est pas tout.

Voici encore une autre dépêche bien troublante :

ROME, 11. — La princesse Eleonora Chigi, fille du prince Maréchal héréditaire du conclave, s'est mariée hier au marquis Tucissa, lieutenant dans l'armée italienne. Le pape leur a donné hier une audience.

Eh bien, voilà.

A Montréal, le maire, M. Desjardins, refuse au nom de son alliance avec les zouaves pontificaux, par respect pour le pape, de recevoir les officiers italiens de l'Etna.

Toute la catholicité canadienne applaudit, M. Desjardins est félicité par la crème cléricale d'avoir refusé un simple acte de courtoisie à des gentilshommes qui sont des catholiques, mais dont le roi est qualifié ici d'*usurpateur*.

A Rome, le pape lui-même, qu'on prétendait honorer par cette grossière malhonnêteté, est le

premier à recevoir en audience un officier italien, un *suppôt de l'usurpateur*.

Nos pauvres cléricocos doivent-ils avoir l'air assez bêtes à Rome, lorsqu'on raconte leurs sottises.

* *

Mais en voilà une encore plus forte.

C'est une autre dépêche :

Paris, 6 janvier. — Le pape Léon XIII vient d'envoyer sa bénédiction à M. Paul Sabatier, auteur de la *Vie de St François d'Assise*.

Or, pendez-vous, l'ardivel et tous les autres ; M. Paul Sabatier est un *pasteur protestant*, professeur de théologie protestante à la Faculté de Paris.

Ainsi, tandis qu'on conspuce ceux qui ont serré la main de M. Steeg et qu'on nous défend d'assister à l'enterrement des protestants, le pape leur envoie des bénédictions !!

Inutile d'ailleurs de dire qu'elle était très méritée.

La *Revue Bleue*, qui analyse ce livre, le compare avec les ouvrages catholiques sur le même sujet du Rév. de Charnacé et de l'abbé Lemonnier, et dit que : la physionomie du Saint apparaît "encore plus humainement sainte" dans l'œuvre de l'écrivain protestant que dans celle des écrivains catholiques.

Qui est-ce qui expliquera tout cela ?

* **

Enfin, on nous interdit toute relation avec les franc-maçons ; on nous ordonne de les poursuivre de notre souverain mépris, de les écarter de notre présence, et le Pape reçoit en audience solennelle et bénit M. Chauncey Depew, un des hauts dignitaires de la Grande Loge du Canada.

DUROC.

SOUSSION

Toutes les fois que notre clergé a l'occasion de faire sentir la férule, il ne la rate pas.

C'est à violents coups de crosse et de goupillon qu'on conduit les Canadiens.

Et ils se laissent faire.

On a lu le mandement de Mgr Fabre ; voilà

maintenant celui qui a été lancé par Mgr Larocque, à son installation à Sherbrooke :

Il faut que vous vous rappeliez toujours que l'Évêque est de droit divin le chef du peuple dont les intérêts spirituels lui sont confiés. D'où il suit que si l'Évêque a le droit et le devoir de veiller sur le troupeau..., à celui-ci incombe l'obligation de suivre sa direction, d'obéir à sa voix. Si l'Évêque a le droit et l'obligation de gouverner l'Église dont il est constitué le premier pasteur, les fidèles qui la composent, quels que soient leur rang et leur condition, ont le devoir strict de se laisser gouverner.

La voilà bien toujours la note : à quatt' pattes. et soumettez-vous ; soumettez-vous quand même et toujours.

C'est la note canadienne, la note de l'à quatt' patissement, mais ce n'est pas la note catholique.

Non, la religion n'exige pas cette soumission aveugle et dégradante.

On fausse ici la vraie religion pour les besoins de la cause ; on la rabaisse pour servir les mesquins intérêts de la domination ecclésiastique.

Mais les hommes de cœur doivent protester, et ils protestent hautement.

L'hon. W. Laurier, un des esprits les plus élevés de la race canadienne, a fait l'autre jour une éclatante réponse à ces pasteurs qui transforment leur houlette en gourdin.

Voici ce qu'il répondait dans son grand discours du 4 janvier :

Il v. : de se former dans la province d'Ontario une association qui s'appelle la *Protestant Protective Association*, dont le but est d'exclure les catholiques du gouvernement civil, parce que, disent-ils, les catholiques ne peuvent pas être des citoyens fidèles de l'État et parce que, d'après eux, ils sont obligés par leur religion, même en matière temporelle, d'obéir au pouvoir du pape. Messieurs, vous le savez comme moi, dans la province de Québec, ici, dans la ville de Québec, vous le savez comme moi, ces théories sont absolument fausses. Cependant, on les répète constamment dans la province d'Ontario. Je tiens ici un extrait du journal le *Mail*, dans lequel un correspondant a écrit ceci, pour défendre la P. P. A. :

"Tout catholique romain pratiquant doit accepter cette doctrine. Il doit donner son allégeance au chef de l'Église dans toutes les matières temporelles, et par ce seul fait il devient, dans toute la force du mot, un étranger."

Ces choses-là sont excessivement graves. Je ne mentionne pas tout ce qui se passe dans la province d'Ontario ; nous sommes habitués, nous, à ces violences de langage. Mais je puis rappeler que ces

violences de langage avaient alarmé un esprit comme celui de M. Gladstone lui-même. M. Gladstone, le protecteur du faible, le protecteur des minorités, l'homme qui, à l'heure qu'il est, subit une lutte de géant pour donner à l'Irlande un gouvernement autonome, pour substituer dans ce pays-là le gouvernement par la majorité au gouvernement par la minorité. M. Gladstone s'était alarmé des extravagances de langage de certains hommes, et avait dit en s'adressant aux catholiques anglais : " Est-il vrai que vous, catholiques, vous ne soyez pas de fidèles sujets de l'Etat, et que, même en matières temporelles, vous êtes obligés de suivre les avis du Pape ? " La réponse vint d'une voix parfaitement autorisée ; la réponse vint de l'homme qui a peut-être le plus honoré l'Eglise du siècle, l'homme qui, à certains points de vue, restera comme le modèle que tous devraient imiter. Le cardinal Newman, s'adressant à M. Gladstone, dans une lettre célèbre adressée au duc de Norfolk, a fait voir que toutes ces théories d'une certaine école ne sont pas les théories de l'Eglise catholique, et que l'Eglise catholique n'a qu'une théorie : c'est que le Pape a juridiction suprême en matière spirituelle, mais qu'il ne réclame aucune juridiction en matière temporelle. Je pourrais citer les paroles du cardinal Newman. Je citerai ces paroles extraites de son livre, dans lequel il montre, sous une forme concise, quelle est la véritable doctrine à ce sujet :

" Si j'étais soldat ou marin au service de Sa Majesté, et si j'avais ordre de prendre part dans une guerre que ma conscience ne pourrait réprover comme injuste, et si le Pape enjoignait tout à coup à tous les soldats catholiques de se retirer du service, ici encore après m'être consulté du mieux que je pourrais, je ne lui obéirais pas." (Newman, p. 67.)

Il était impossible de montrer en termes plus clairs que, si le Pape a juridiction souveraine en matière spirituelle, il n'a pas juridiction en matière temporelle. De plus, messieurs, remarquez que, lorsque le cardinal Newman écrivait ce pamphlet, il était simplement le docteur Newman. Il a depuis été élevé à la pourpre cardinalice, et ses paroles sont les paroles de l'Eglise. (App.)

Voilà de nobles paroles qui vengent pleinement le CANADA-REVUE de son attitude, et qui vengent aussi les droits de la conscience que l'on veut opprimer.

Entre les deux évangiles, celui de Mgr Larocque et celui du cardinal Newman, notre choix est fait.

LIBÉRAL.

Un examen d'entrée à l'Ecole de l'Assomption :
— En cas de sécheresse prolongée, comment arro-
sez-vous vos sillons ?

Le candidat (*roulant des yeux féroces*) :

— Avec un sang impur, monsieur !

CONTROLE INTOLERABLE

Un français, qui connaît beaucoup plus du Canada que la plupart de ses compatriotes, M. Derouet, écrit dans la *Liberté*, journal orléaniste parisien, ce qui suit sur le clergé canadien dans la province de Québec :

" Les prêtres s'arrogent un droit de contrôle intolérable sur la vie privée des particuliers, et pour des motifs souvent absolument étrangers à la religion, attaquent violemment en chaire les personnes les plus honorables."

Là-dessus, l'*Evénement*, pour faire sa cour cléricale, s'écrie :

Evidemment, M. Derouet a été mal informé. Sauf de très rares exceptions, notre clergé est éminemment tolérant et jouit du respect universel. C'est une pure calomnie que de dire qu'il exerce un contrôle intolérant sur la vie privée des particuliers. M. Derouet serait bien en peine d'étayer cette calomnie d'une preuve quelconque.

Afin d'aider M. Derouet à étayer ses avancés nous lui adressons les deux publications du père Lacasse, approuvées par les évêques canadiens : *le Prêtre Vengé* et *Dans le Camp ennemi*, là il trouvera ample mine ; nous pourrions y ajouter la *Semaine Religieuse* de Québec.

Il verra comment est traitée la vie privée de ceux qui ne sucent pas le goupillon.

VÉRIDIQUE.

UN SERMON

Nous recommandons à nos lecteurs le morceau suivant de l'*Evénement* de Québec, qui raconte une cérémonie au couvent de Sillery :

Le sermon a été prononcé par le Révérend M. Scott. L'éloquent prédicateur a fait une belle peinture de la vie religieuse. Il a passé en revue les sacrifices que sont obligés de s'imposer ceux ou celles qui abandonnent le monde pour se consacrer entièrement à Dieu. Puis il a démontré que cette vie toute de sacrifices et de renoncement à soi-même est aussi une vie de sécurité, de bonheur et de paix.

Le révérend M. Scott était, il n'y a pas longtemps encore, vicaire à Lévis.

SACRIFIÉ.

PAUVRES GENS !

L'*Electeur* contenait, lundi, la dépêche suivante :

Le Séminaire de Montréal a acheté des parts de banque pour un demi-million de piastres, vendredi.

Les économies de l'année, sans doute ?

Pauvres gens !

CHERCHEUR.

L'ELOQUENCE DE LA CHAIRE

Un de nos rédacteurs, M. H. Roulland, nous signalait, il y a quinze jours, un mouvement d'éloquence... équivoque, esquissé par M. l'abbé L..., au prône de la grand'messe.

Dimanche dernier, dans la même église, et de la bouche du même ecclésiastique, nous avons recueilli la recommandation suivante, que nous nous empressons de transmettre à nos lecteurs :

" Mes chers frères... Quand vous viendrez faire visite à Notre-Dame de Bonsecours, vous tiendrez bien vos manchons, vos casques et vos parapluies... dans la crainte des voleurs.... Il y a des voleurs ici, tout comme dans les autres églises.... Donc, faites attention à vous..."

LYNX.

THEATRE FRANCAIS

CHRONIQUE

Deux *premières* cette semaine, et deux soirées médiocres.

Le même esprit qui a inspiré la représentation de *Carmen*, des *Vingt-huit jours de Clairette* et les *Noces d'un Réserviste* a présidé au choix de *Roger la Honte* et du *Voyage en Chine*.

Roger la Honte est un gros mélodrame compliqué et interminable. Je doute que ce genre puisse s'acclimater au Théâtre français, mais je sais que pour le faire accepter il faudrait d'autres artistes que MM. Sallard et Bailly, par exemple, qui ont été plus que mauvais. Aux endroits les plus pathétiques, ils ont réussi à faire rire aux éclats un auditoire qui devait sangloter.

Outre que le drame n'est pas d'un goût très relevé, il exige une interprétation voisine de la perfection,

MM. Delafontaine, Giraud, Portalier et Dieudonné se sont bien acquittés de leur tâche, mais tout le reste a été à peu près détestable.

Les dames, elles, se sont bien comportées, et ont tiré le meilleur parti de leurs rôles.

La petite Célestine, qui représentait Suzanne Laroque enfant, savait fort bien son rôle et le débitait avec beaucoup de certitude. Là se borne son mérite.

Si *Roger la Honte* n'a pas eu le succès qu'en attendaient ceux qui l'ont monté, je crois en connaître les causes.

D'abord, la pièce est trop longue, l'intrigue un peu confuse et la partie dramatique trop brutale. On meurt trop en scène. Ce qui est bon au *Royal* ne vaut rien au *Théâtre français*. Le revolver joue un rôle trop indiscret ; cinq morts en scène, c'est excessif, sans compter ceux qui sont assommés dans la salle.

Roger la Honte sera encore représenté samedi soir ; espérons que ce sera son enterrement définitif.

* *

Le *Voyage en Chine*, sans être parfait, est beaucoup plus acceptable.

Mlle de Goyon a été fort remarquable dans le duo avec Melle Loys, et surtout dans son air *Il est parti* du troisième acte.

M. Butat a fait des infidélités nombreuses à la justesse, mais il mérite quand même des félicitations pour ses efforts. S'il avait la sagesse de renoncer aux rôles inaccessibles à ses moyens, il pourrait très avantageusement remplacer M. Valdy dans l'opérette.

MM. Giraud, Portalier et Bisson ont été très amusants et très applaudis. Les deux premiers surtout ont fait, l'un un père têtue, l'autre un notaire de convention des mieux réussis.

M. Bisson a, dans le personnage d'Alidor, un rôle qui lui convient mais dont il ne sait pas tirer parti ; il s'occupe trop de la salle, et dépense en fatuité ce qu'il devrait dépenser en travail. Si l'on veut me permettre d'employer un vocable que l'Académie n'a pas encore consacré mais dont l'usage est fréquent, surtout au théâtre, je dirais : il se *gobe* trop.

Tout cela prouve, une fois de plus, que la troupe ne peut pas s'écarter du genre pour lequel elle a été recrutée. L'opérette et la comédie-vaudeville, voilà son élément ; on ne doit pas la sortir de là.

* *

Il paraît que certaines réformes désirables ont été accomplies par la Direction du théâtre. Cela nous fait espérer qu'à l'avenir on consultera le goût du public plutôt que la vanité d'un employé. Il était temps de mettre un terme à certains caprices et d'abandonner le chemin raboteux dans lequel une imprévoyance obstinée avait engagé l'entreprise.

Jusqu'à ce jour, en dépit de la volonté des Directeurs, le public avait été traité en ennemi. Le public était une quantité négligeable. Il n'avait qu'un double droit : Payer et se taire.

Grâce à la détermination de MM. les Directeurs, toute cause d'irritation a disparu.

Le Césarisme directorial a l'oreille cassée.

* * *

J'apprends à l'instant une chose qu'il est bon de publier.

A la seconde représentation du *Voyage en Chine*, j'ai vu cru m'apercevoir que l'orchestration n'était pas conforme à celle que Bazin a écrite. Dans le doute, je me suis informé, et j'ai appris que M. Dorel, notre excellent chef d'orchestre, n'ayant pu se procurer l'orchestration de l'œuvre, avait lui-même orchestré le *Voyage en Chine*, d'après la partition pour piano.

C'est un tour de force qui classe M. Dorel au premier rang des chefs d'orchestre.

HENRI ROULLAUD.

LA JEUNESSE DE GLADSTONE

Les quatre-vingt-quatre ans de M. Gladstone ont été célébrés cette semaine, en Angleterre, en Irlande, en France, en Europe, on peut dire dans le monde entier. Les notices ont rappelé que le grand vieillard — *the great old man* — était né au mois de décembre 1809, qu'il avait été élu député pour la première fois, il y a soixante et un ans, en 1832, à l'âge de vingt-deux ans, qu'il avait débuté au ministère il y a cinquante-neuf ans, à l'âge de vingt-quatre ans, en 1834, comme lord de la trésorerie, nommé par sir Robert Peel. Puis toute la biographie à la suite de ces premières dates de la vie publique, et des formules de respects et d'hommages.

Il doit y avoir quelque raison à cela, à cette presque unanimité, aux rares réserves formulées.

L'admiration pour cette vieillesse courageuse, pour ce travail de tous les jours, pour ces yeux lumineux de guetteur de phare qui regardent, à tous les horizons de mer des Iles-Britanniques, cette admiration ; on la comprend pour l'Angleterre, pour l'Irlande. Il y a une fierté locale, un contentement, même chez les adversaires, à voir s'épanouir, résister, une telle force individuelle, une telle expression de la race. Mais que pour la sympathie ait passé les détroits, franchi les océans, pour qu'une affirmation de solidarité vienne

du dehors, il faut qu'il y ait en Gladstone plus qu'une force locale, qu'une gloire de race.

De fait, il y a en lui autre chose.

Il n'est pas seulement britannique, malgré son origine, son éducation, le milieu dans lequel il a vécu... Non pas qu'il ait échappé à sa naissance et aux influences. Britannique, il l'est. Homme d'Etat britannique, il a prouvé qu'il l'était — et même qu'il l'était trop, — en certaines circonstances. Sans cela, il n'aurait pas duré, dans le pays qui a la conscience que l'on sait de sa personnalité, de son intérêt. Mais il a eu en lui une force intérieure, un instinct, si l'on veut, et un courage, j'aime à le croire, qui l'ont amené à être plus que britannique, — à voir les ensembles, à se solidariser avec le reste du monde, — à être humain.

Humain, — homme comprenant et aimant les hommes, — c'est cela qu'il a été en plus d'une circonstance, et pendant presque toute la seconde période de sa vie, sa période montante, son ascension morale. Le fait n'est pas commun dans la région où vivent les hommes de gouvernement, et il valait la peine d'être noté, à l'heure qui sonne ces quatre-vingt-quatre ans.

* * *

Ses ennemis lui reprochent des changements d'opinions, de conduite, ... des tergiversations, des abandons, des reniements, — des apostasies.

Il n'est plus le même, en effet, aujourd'hui, qu'aux jours de ses débuts. Lorsqu'il mourra, on pourra mesurer une distance entre sa naissance et sa mort. Entre son berceau et sa tombe, il y aura une existence d'homme, longue, remplie, enrichie chaque année d'acquisitions nouvelles.

Radical aux jours de sa vieillesse, après avoir passé par le libéralisme, il fut tory lorsqu'il débuta, à vingt-deux ans ! Est-ce cela qui lui est reproché ? Il fut protectionniste, — il est devenu libre échangiste. Il fut partisan d'une religion d'Etat, — il ne l'est plus. Il voulut empêcher les Israélites d'entrer au Parlement, — il a demandé depuis leur admission. Il crut aux privilèges, — il a fait abroger par décret, contre les lords, l'achat des grades dans l'armée. Il voulut, en Irlande, le règne de l'Eglise établie, — il a obtenu, au prix d'efforts acharnés, le désétablissement de l'Eglise irlandaise. Il fut l'adversaire résolu de cette Irlande en haillons enchaînée à l'Angleterre, triste ponton amarré au vaisseau de haut bord, — il est devenu son archarné défenseur.

S'il y a abandon, reniement, apostasie, c'est que les mots sont pauvres et trahisseurs, et c'est que les idées sont plus pauvres encore. C'est le reproche d'avoir abandonné le parti de la conservation sociale, le parti obstiné qui veut, sous prétexte de traditions, garder ce qu'il a, ses terres, ses titres, son argent, qui veut défendre ce lot toujours et quand même. C'est le reproche d'avoir quitté la rade sûre pour la haute mer aventureuse où vogue l'humanité, d'avoir déserté le port à l'abri, la digue protectrice, pour les hasards et les naufrages. L'égoïsme de ceux qui persistent dans leurs avantages héréditaires se fâche et reproche son imprévoyance à la générosité qui affirme le grand

inconnu et la grande misère du monde, et qui s'en va à la découverte.

Imprévoyance, — c'est bientôt dit. L'histoire enregistrée, au contraire, que c'est le rôle de Gladstone qui est le rôle prévoyant. Quand on ne va pas chercher l'inconnu pour lui faire sa part légitime, c'est l'inconnu qui vient. Les ports tranquilles et les digues solides sont des métaphores dans le langage irrité des satisfaits ; il n'y a ni tranquillité ni solidité dans les constructions d'hier contre l'humanité de demain, qui veut vivre, qui a le droit de vivre, et qu'il y a folie à vouloir empêcher d'être.

*
* *

C'est probablement ce que Gladstone a compris. Il a quitté le temps d'hier pour le temps d'aujourd'hui. Il n'a pas résisté, il a obéi au courant irrésistible. L'instinct généreux, qui va par impulsions, par étapes, avec des reculs, des arrêts, et des avancées soudaines, se résout forcément, au tard de la vie, en compréhension. Ou tout au moins, l'ensemble des efforts accomplis, le total d'une existence, aboutit à donner l'idée d'une conception, non pas strictement voulue, mais néanmoins ordonnée, harmonieuse, en dépit des discordances.

Des discordances, il y en a eu au cours de la longue carrière de Gladstone ; et comment en serait-il autrement ? J'entends ici d'autres discordances que celles des changements médités, de l'évolution cérébrale. L'homme politique n'a pas toujours été lui-même ; le vieil esprit a soufflé souvent en lui, a vaincu l'esprit nouveau. S'il a été l'avocat éloquent et l'aide empressé de telles nations, en telles années, il est resté çoi d'autres fois. S'il a parlé, travaillé pour les Italiens, les Polonais, les Arméniens, les principautés danubiennes, s'il a fait respecter l'indépendance des Boers de Transvaal, s'il a aidé la Grèce à maintenir son intégrité, — il n'a rien dit au jour du rapt de L'Alsace-Lorraine, — succédant à Disraëli, qu'il accusait d'avoir volé Chypre, il a gardé Chypre, — c'est sous son ministère qu'Alexandrie a été bombardée et que l'Angleterre a pris l'Égypte aux Égyptiens.

Là, Gladstone a été anglais, et non pas homme, — servant d'une politique d'intérêt, et non pas d'une idée. A-t-il eu l'hésitation, la peur habituelle aux hommes d'opposition qui passent au pouvoir ? A-t-il compris qu'il lui fallait céder, sur ces points, au féroce préjugé national, que c'était pour lui jouer le tout pour le tout que de résister ? A-t-il craint, s'il n'abandonnait une partie de sa conscience, de ne pouvoir faire aboutir le reste de son œuvre ? Ou bien, était-il sincère lui-même, pas assez dégagé des passions qui l'entouraient ? Tout cela, sans doute, se trouve vrai à la fois, et de ce qu'il a fait pour les hommes il faut encore être reconnaissant à Gladstone.

Il a fait ce qui vient d'être dit. Et il a fait, il fait encore, à l'heure actuelle — l'Irlande. Il maintient son espoir, il entretient l'étincelle de vie, il la garde, comme un dogue fidèle et grondant, contre les lords, contre l'Angleterre, sa patrie. C'est le suprême courage.

Par cela, en contraignant ses idées à changer, en prenant la parole, pour ne plus jamais la quitter, contre l'injustice anglaise, en demandant obstinément que l'Irlande soit aux Irlandais, Gladstone a été un homme d'Etat suffisamment exceptionnel.

Il a, dans une région morale hermétiquement close, ouvert des fenêtres, abattu des murailles, donné de l'air — il a augmenté la dose d'humanité de son pays, transfusé une ivresse nouvelle dans ce sang de conquérants et de marchands. Il se passerait en Angleterre ce qui s'est passé en Gladstone si la vieille nation libérait l'Irlande : un rajeunissement.

On peut dire de Gladstone que la vie l'a sans cesse rajeuni, a donné à sa vieillesse le désir, l'énergie de sa jeunesse, le pressentiment des choses futures.

C'est l'impression qu'il donne, dans cette semaine de ses quatre-vingt-quatre ans. L'octogénaire solide, le bûcheron du parc d'Hawarden apparaît plus jeune que les jeunes qui lui disputent le bonheur de sa réussite. L'aura-t-il, son Irlande libre ? la verra-t-il définitive, cette œuvre à moitié faite ? Qui sait ? Mais regardez-le ; dites s'il n'a pas la clarté dans les yeux, sur le front ?

Je l'ai vu, un soir de neige et de brume, à la Chambre des communes, parlant devant la Bible, qui pèse sur la table aussi lourdement que la masse en vermeil. Je le vis très fin, correct, bonhomme, acteur supérieur, très à son aise, sachant provoquer l'hilarité et l'applaudissement. La discussion était quelconque, mais il y avait un gros événement en question : l'affaire de Parnell et de Mme O'Shea, où Gladstone eut l'attitude que l'on sait, — très politique, très anglaise encore, — où il fut chrétien, rigoriste ; il l'est, d'ailleurs, a trouvé là une force au pays anglican. Cette forte tête grave, ce jour-là, se compliquait de malice, et l'homme d'Etat apparaissait, au milieu de la Chambre des communes, comme un M. Punch s'amusant des événements et défendant les préjugés.

Mais voyez-le aux vitrines, comme je l'ai vu l'autre jour, photographié, assis paisiblement devant un mur de briques, — voyez-le à côté du vieux Bismarck.

*
* *

Bismarck, battu, vidé par la maladie, l'air rude et arrogant disparu, semble, dans ses foulards et sous sa casquette de molleton, un fauve à l'hôpital. Rien d'heureux, rien d'humain dans les yeux ; un vieux tigre, chassieux, perclus, blotti dans un coin, enragé de ne plus pouvoir mordre. Gladstone, son aîné, agit dans la sérénité, car c'est un homme d'action aussi, celui-là, il a le cœur paisible, une pure lumière sur la face. Cette vieillesse est jeune, restera jeune après la mort. La jeunesse de l'autre est née vieille.

Les peuples, croyant suivre les bergers, suivent des loups. Le loup écrit sur son chapeau : "C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau," et les moutons sont mangés par le berger, — bête de carnage qui s'intitule pasteur de peuples. Gladstone, à travers les pâturages de la verte Erin, a été un bon pasteur de peuples.

NOS INSTITUTIONS DE CHARITE

(Suite).

III.

Nous publions aujourd'hui la lettre que Mgr. Bégin a adressée au premier ministre.

Nous aurions pu en reproduire seulement les passages saillants ; mais comme nous tenons à aller au fond de la question, que nous voulons éviter toute équivoque et toute accusation de mutilation de textes, nous reproduisons cette lettre *in extenso* :

M. le premier ministre,

La cité de Québec doit demander au Parlement, à sa prochaine session, des amendements à sa charte d'incorporation.

Permettez-moi de profiter de cette circonstance pour vous prier instamment de faire introduire dans ce projet de loi une clause destinée à protéger nos communautés contre les demandes ruineuses de la corporation de la cité de Québec au sujet de la taxe d'eau.

Afin de ne rien demander qui ne puisse, ni ne doive être accordé, je range nos communautés en deux catégories :

I. Celles qui sont réellement pauvres et ne s'occupent que d'œuvres de charité ;

II. Celles qui, sans être riches précisément, peuvent cependant subsister par elles-mêmes.

1°. Les communautés de notre ville qui ont le plus besoin de protection sous ce rapport sont les Sœurs de la Charité, les Sœurs du Bon-Pasteur, les Sœurs de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur et les Frères de Saint-Vincent de Paul (Ecole du Patronage). Ces communautés dépendent entièrement de la charité publique. Elles font l'œuvre de la ville, *c'est-à-dire ce que la ville devrait faire complètement à ses frais et dépens, comme cela se pratique dans tous les pays du monde* ; elles abritent sous leur propre toit les orphelins, les malades, les pauvres, les vieillards, les enfants abandonnés, les infirmes de la ville ; elles les nourrissent, elles les instruisent, elles les moralisent, elles leur donnent les soins des meilleurs médecins ; elles dépensent toute leur vie au service de ces infortunés ; elles font tout cela gratuitement pour la ville.

2°. Quant aux autres communautés religieuses de la ville, qui sont exemptées par la loi de payer les taxes, vous n'ignorez probablement pas, M. le premier ministre, que le conseil de ville de Québec élude, autant qu'il le peut, les fins de la susdite loi, en leur chargeant pour l'eau un prix vraiment exorbitant, lequel peut d'ailleurs varier d'une année à l'autre suivant le bon plaisir du conseil.

Voilà pourquoi je prends la liberté de vous demander de vouloir bien faire une loi générale qui oblige les conseils municipaux à donner des mètres ou compteurs à tous les propriétaires exempts de taxes qui le demanderont, loi qui fixerait en même temps le prix de l'eau. Ce prix pourrait être ou bien celui qu'on exige maintenant des petits industriels à qui on donne des compteurs, ou bien l'échelle de prix adoptée par la ville de Montréal.

Je vous prie de remarquer que ces communautés ne refusent aucunement de payer à sa juste valeur

toute l'eau qu'elles dépensent ; ce qu'elles réclament en ce moment, c'est d'être protégées par une loi contre de criantes injustices, contre l'arbitraire d'un conseil de ville, qui, sous prétexte de leur faire payer l'eau, leur impose une lourde taxe indirecte. Elles se plaignent, et avec raison, je crois.

Une loi comme celle dont je viens de parler serait le meilleur moyen de mettre fin à ces mesures vexatoires qui, depuis quelques années, se sont renouvelées trop souvent pour qu'on ne craigne pas de les voir se répéter encore dans la suite.

Veuillez agréer, etc.,

(Signé)

† L. N., Arch. de Cyrène,

Coadjuteur.

Ce qu'il convient de retenir de cette lettre, c'est que Mgr. Bégin admet explicitement que les corporations municipales devraient supporter seules les charges de l'Assistance publique.

Nous remarquons également que Mgr. Bégin, au nom de la justice, réclame la confection d'une loi mettant fin à l'arbitraire du conseil de ville de Québec, pour ce qui se rapporte à son initiative dans la répartition de la taxe de l'eau.

Mgr. Bégin a parfaitement raison de réclamer un tarif uniforme et immuable ou une échelle raisonnée pour l'application de cette taxe. Mais il nous permettra, nous réclamant aussi de la justice qu'il invoque, de demander pour nous l'abolition des abus, sinon l'abolition des privilèges ecclésiastiques.

Du moment que les communautés religieuses se sont substituées aux corporations municipales et qu'elles leur épargnent des dépenses qui peuvent être considérables, il est juste qu'elles soient exemptes des frais généraux qui grèveraient leur budget et entraveraient l'exercice de leur charité.

Partout ailleurs l'Assistance publique est aux mains des pouvoirs civils, qui tirent leurs revenus des dons volontaires et des contributions spéciales. Mais que ce soient les communautés religieuses ou les villes qui veillent à l'adoucissement des misères publiques, les frais en sont toujours supportés par la masse.

Or, la masse payante a le droit de connaître, sou par sou, l'emploi de son argent, d'en discuter, d'en approuver ou d'en blâmer l'usage.

Si nous ne vivions pas dans le pays de Cocagne des communautés religieuses, l'assistance publique serait régie par les villes, qui imposeraient les contribuables afin de constituer un budget exclusivement applicable aux établissements hospitaliers. Et ce budget, comme toutes les sommes allouées à nos édifices, figurerait dans les comptes publics et serait ainsi soumis au contrôle de ceux qui le constituent.

L'Assistance publique ne doit pas être exposée aux chances aléatoires de la bonne volonté d'une fraction minime et fortunée. La moralité de l'œuvre repose sur la participation obligatoire de tous.

Que les villes concèdent leurs droits aux communautés religieuses, nous n'y voyons aucun mal ; mais nous demandons que ces communautés appliquent les sommes qu'elles reçoivent à l'unique objet de leur destination, d'abord ; puis qu'elles nous rendent compte de leurs recettes et de leurs dépenses, ainsi que des résultats obtenus.

Il est essentiel, si l'on veut arriver à soulager réellement la misère publique, de dresser annuellement des statistiques indiquant les causes apparentes ou réelles qui ont provoqué cette misère ; de suivre pas à pas les progrès du mal ou sa diminution, afin de pouvoir moraliser le peuple en le soulageant. Car il est avéré que la misère est généralement enfantée par le vice.

Malheureusement, les communautés religieuses n'opèrent pas ainsi. Malgré leurs dénégations, nous persistons à soutenir qu'elles exploitent la charité publique au profit de leur caisse.

Nous sommes arrivés à une époque où le scepticisme, à l'égard du désintéressement de ces saintes maisons, est une vertu civique. Nous ne voulons plus être les instruments passifs et conscients des scandaleuses fortunes cléricales. Nous voulons que les orphelins, les pauvres, les infirmes, les vieillards et, en général, tous les faibles et tous les abandonnés, puissent vivre honnêtement sous le beau ciel de Dieu. Nous voulons égal et même dépasser, sous ce rapport, les nations les plus civilisées.

Pour cela, il faut une bonne fois régler la question financière de l'Assistance et de l'Instruction publiques, de façon à pouvoir appliquer intégralement à ces objets toutes les sommes imposées ou recueillies dans ce but.

Les communautés religieuses seront alors assimilées aux institutions nationales. Elles recevront des subsides raisonnables pour subsister dignement, et, cessant de tarir la fortune publique par une aspiration continue et sans compensation, elles auront droit aux privilèges que l'on accorde aux fondations d'intérêt général.

Les aveugles volontaires qui soutiennent contre l'évidence que les communautés religieuses sont pauvres ne manqueront pas de filer leurs plus suaves hurlements à cette proposition. Nous ne nous arrêterons pas à ces démonstrations intéressées, et nous ne cesserons de réclamer une réforme qui est devenue impérieusement nécessaire.

Dans un état social aussi avancé que le nôtre, il est dangereux et immoral de laisser le soin d'en corriger les imperfections à des groupes isolés et indépendants, qui ne rendent de comptes à personne. Non seulement nous ne pouvons pas nous rendre compte des sacrifices pécuniaires que l'on nous impose, mais nous ne pouvons même pas savoir si nous atténuons le mal.

Le CANADA-REVUE ne demande pas l'éviction de communautés religieuses, dans cette question de l'Assistance publique, mais il demande sa subordination aux pouvoirs civils. Il la demande d'autant plus énergiquement que la résistance est plus grande, car il voit dans cette résistance la preuve irréfutable que la toute-puissance est le but unique des communautés religieuses, pour qui la charité n'est qu'un marchepied.

LUPUS.

L'ALCOOLISME

M. l'archevêque de Rouen, dont le diocèse est un des plus éprouvés par le terrible fléau de l'alcoolisme, vient de consacrer à cette question trop actuelle une lettre pastorale, à laquelle nous empruntons un parallèle entre le ménage de l'ouvrier tempérant et celui de l'ivrogne :

"Qui n'aime à contempler l'intérieur d'un ménage ouvrier, où, avec la religion, règnent le travail, l'ordre et l'économie ? Le logis est modeste, mais la propreté l'embellit, et des soins ingénieux, de naïves industries lui donnent un aspect agréable. Point de propos violents, de plaintes amères, de récriminations jalouses. Le travail accepté avec courage n'assure pas seulement le pain, il entretient aussi la gaieté, et sous le plafond jauni on entend des voix joyeuses, plus souvent que dans la maison du riche. Voyez cette femme dont les devoirs sont austères et les plaisirs si rares, elle est heureuse dans son étroit et pacifique royaume. L'ennui, ce mauvais conseiller des classes opulentes, n'a jamais troublé son cœur. Si nombreux sont ses travaux, que les heures lui semblent trop rapides. Du reste, tout n'est pas petit dans la vie de cette femme, puisqu'elle est mère et qu'elle élève ses enfants. Elle forme leurs lèvres à la prière, elle veille sur les progrès de leur instruction, elle provoque et encourage leurs efforts. Par ses soins, la vie morale se développe, en même temps que la vie physique, et le sentiment du devoir s'enracine dans ces jeunes âmes avec les saintes affections de la famille.

"Comment songer sans admiration que tout ce bonheur repose sur le dévouement d'un ouvrier ? Ce vaillant aux membres robustes, si ardent, on pourrait dire si terrible au travail, si bon et si doux à la maison, c'est lui la providence visible du foyer. Dès la première heure du jour, il va aux labeurs de l'usine ou des champs, et sans se lasser ni se plaindre, il prodigue ses forces pour subvenir à tous les besoins de la famille. Point de chômages volontaires, il ne connaît d'autres repos que le bienfaisant repos du dimanche, d'autres plaisirs que ceux qu'il partage avec les siens. Viennent les temps mauvais, on le verra grandir par l'épreuve, et puiser dans sa foi l'inspiration de ces obscurs sacrifices qui s'élèvent parfois jusqu'à l'héroïsme.

"O foyer de l'ouvrier chrétien, je te salue avec

respect ; car dans les générations formées à ton école, l'Eglise recrute de vaillants apôtres, la patrie de bons citoyens, et, à l'heure du péril, d'intrépides soldats!

* *

“ Quel contraste offre le ménage ouvrier atteint par l'alcoolisme ! Dans le logement qui lui sert de refuge, partout la confusion et le désordre ; les rayons mêmes du soleil ne peuvent égayer la nudité des murs noirs, ni l'aspect lamentable des meubles brisés et sordides. L'âtre sans feu, la femme et les enfants à peine couverts de vêtements en lambeaux, les visages dévastés et flétris ; tout atteste que la misère livide et affamée a établi là son repaire. Cette famille de travailleurs lui a été livrée par l'alcoolisme. Il est venu lui-même, comme vient tout ce qui est mauvais, cachant sous un voile menteur sa face hideuse, dissimulant sous des apparences de plaisir le long cortège de maux qu'il traîne après lui. Avec des habitudes d'intempérance, le désordre est entré dans la maison de l'ouvrier, et, avec le désordre, la gêne.

“ Pour refaire l'équilibre de son budget, il lui faudrait redoubler d'activité, mais ses membres mous et paresseux se refusent au travail. S'il consent à reprendre le chemin de l'atelier, c'est par caprice et dans le but de s'assurer les moyens de satisfaire sa passion. Hôte assidu des débits d'alcools, il est comme un étranger sous son propre toit, et, par une coupable inconscience de ses devoirs les plus sacrés, il laisse à sa femme toutes les charges. Elle est donc obligée à son tour d'abandonner le foyer et de s'en aller au dehors chercher du travail, affrontant les rebuts les plus humiliants. Et quand elle rentre le soir, il lui faut trop souvent défendre contre d'insatiables exigences le morceau de pain gagné pour elle et ses enfants. Faut-il s'étonner si elle succombe aux privations et au chagrin, ou bien si, courbant le front sous une inexorable destinée, elle envie à son mari ses ignominieuses jouissances, et, comme lui, demande à l'ivresse l'oubli de ses maux ? Ce que devient un ménage où l'homme et la femme se livrent tous deux à l'intempérance, il n'est que trop aisé de le concevoir. On y vit d'expédients ; on vend à vil prix tout ce qui peut se vendre ; et quand cette dernière ressource est tarie, on tend la main. Dès lors, à l'affection disparue succède un mutuel mépris, aux angoisses de la misère s'ajoutent les infamies de la débauche. Un désordre innommable envahit et souille le foyer.

“ Et des enfants grandissent dans ce milieu abject ! Pauvres enfants ! ils ont un père et une mère, et ils sont plus abandonnés que s'ils étaient orphelins. Jamais pour eux ni douces paroles, ni reproches affectueux, mais des propos grossiers qui salissent leur esprit et des violences qui aigrissent leur cœur. Dans leur âme comme dans un champ délaissé, les bons sentiments se dessèchent et meurent, les instincts pervers croissent en toute liberté. Quand on les interroge, on est également effrayé de ce qu'ils savent et de ce qu'ils ignorent. Nulle tendresse ne les retenant au foyer, ils vagabondent à l'aventure et ils

apprennent, en désertant l'école, à désertir un jour l'atelier. Témoins et victimes des vices de leurs parents, ils en méprisent l'autorité ; et comme ils sont sans respect, ils sont aussi sans amour. Déjà ils se font craindre par leur audace précoce. Soyez sûrs que plus tard leurs habitudes de paresse et de révolte aggraveront la crise redoutable qu'à l'heure présente traverse la société.”

MENUS FAITS

Voilà une annonce que nous recommandons à nos lecteurs et aux catholiques convaincus :

AU PROFIT DE “ LA MAISON DE LA BONNE PRESSE ”

Sera raflée

UNE MAGNIFIQUE CARABINE “ FLAUBERT ”

Le Mardi Gras, 6 Février 1894

Avis aux amateurs de saine littérature et aux sportsmen.

* *

La scène se passe dans les bureaux d'un organe des revendications féminines.

Le secrétaire de la rédaction, un bon jeune homme chargé plus spécialement des rapports avec l'imprimerie, entre, et la directrice lui dit à brûle-pour-point :

— Mon cher ami, nous manquons absolument de copie... il faut que vous m'en brassiez au plus vite !

— Comment donc ! avec plaisir, s'écrie le bon jeune homme.

Et il applique sur les joues de la “ patronne ” deux baisers retentissants !

* *

Querelle épiscopale.

La *Gazette de Berthier* raconte :

Grand émoi, paraît-il, à Sorcel, vendredi dernier.

M. L. T. Dorais, employé du gouvernement, s'est pris de querelle avec M. Gaudias Bernier, et il a fallu l'intervention des employés de l'hôtel *Brunswick* pour empêcher le sang de couler — *L'achat d'une crosse d'évêque* aurait été, dit-on, l'objet de la chicane.

L'EGLISE ET LES ARTS

M. Martel est un jeune artiste parisien, qui donne à ses compatriotes et à ses maîtres de légitimes espérances.

Moisans, sa ville natale, lui fait une pension ; Hébert l'avait admis dans son atelier.

Or, il tomba du ciel une bonne fortune à M. Martel. Un aimable vicaire de Belleville, M. l'abbé Bourgeat, frappa un jour à sa porte et lui tint à peu près ce langage :

— L'Église de Belleville est grande et belle ; mais ses murs sont nus. La fabrique est pauvre ; les fidèles, fervents, mais peu nombreux. C'est pourquoi nous avons élu votre jeunesse.

— Que peuvent mes pinceaux pour votre service ?

— Il faut couvrir nos murs de pieuses images. Et ce n'est pas petite affaire. Nous avons une surface de 1,200 mètres.

— Doux Jésus ! Mais c'est une existence d'artiste que vous me demandez de vous consacrer.

— Non. Nous nous contenterons d'une peinture un peu sommaire.

— Un peintre en bâtiments ferait très bien cela.

— Vous n'y pensez pas ! Il nous faut aussi un Calvaire : soixante mètres de surface. Nous avons eu l'idée, pour rendre plus attachante la physionomie des personnages du Nouveau Testament, de leur donner le visage de quelques-uns de nos plus illustres prélats. C'est une cinquantaine de portraits, dignes de votre mérite.

Il fut convenu que le peintre recevrait 400 francs par mois et qu'il serait logé. Le Calvaire serait payé à part.

M. Martel a travaillé, mais on a refusé de lui payer un sou ; il entend que ce ne soit pas seulement pour assurer le rachat de ses péchés, un peu de gloire, ce bien temporel et périssable, s'y dit-il ajouter. Il a donc assigné devant la 7^e chambre du tribunal M. le premier vicaire Bourgeat.

On sait que le *Times* annonçait, il y a quelques jours, les fiançailles de la princesse Hélène d'Orléans avec l'héritier du tzar, et que cette nouvelle a été démentie par le comte de Paris. Le *Figaro* rappelle à ce propos que la princesse Hélène d'Orléans avait été aimée par le duc de Clarence, fils aîné du prince de Galles, mort, on s'en souvient, l'année dernière. Cette affection était partagée, mais un obstacle se dressait, que, seul, le Pape pouvait apaiser : la différence de religion ; aussi la princesse Hélène d'Orléans se rendit-elle à Rome et fut reçue par Léon XIII ; ces faits sont connus. Voici comment le *Figaro* raconte l'entrevue du Pape et de la princesse Hélène :

La princesse Hélène lui dépeignit alors l'état de son âme. Elle lui raconta son amour. Elle lui fit entrevoir l'action heureuse et conciliante que pouvait exercer une princesse catholique assise sur les marches du trône d'Angleterre, peut-être un jour sur le trône lui-même. Elle lui rappela les conditions auxquelles il avait donné son consentement au mariage de la princesse Marie de Chartres avec le prince Valdemar de Danemark, et elle lui expliqua qu'elle croyait que ces conditions suffiraient pour que la famille royale d'Angleterre ne mit point obstacle à cette union.

Mais Léon XIII demeura inflexible. La jeune princesse, les yeux baignés de larmes, sentant jaillir sur ses lèvres une éloquence émouvante qui devait pénétrer le cœur du Saint-Père, lui montra combien

sa volonté absolue la rendait et la rendrait malheureuse.

Le Pape demeura silencieux. La princesse fit un nouvel effort.

Elle lui rappela combien la rigueur du Saint-Siège avait été funeste à la foi catholique en Angleterre ; mais, loin de céder, le Saint-Père, bien que profondément ému, s'écria :

« Oui, je comprends vos angoisses, je les ressens. Mais quand on a l'honneur et la gloire d'être une princesse de cette grande race royale qui a fait la France, toujours la fille aînée de l'Église, il faut savoir souffrir pour sa foi, il faut savoir accepter avec hauteur les douleurs que comportent les gloires séculaires dont on a hérité. Et, non seulement je ne puis consentir à ce que vous me demandez, non seulement je ne puis permettre que vous posiez sur vos jeunes épaules le fardeau de la responsabilité que serait poser sur vous l'abandon même partiel de la foi de saint Louis, mais encore c'est vous, vous-même, qui devez annoncer mon refus au jeune prince à qui votre cœur s'est donné. C'est vous qui devez lui faire accepter ma résolution sans qu'il murmure contre elle. C'est vous enfin qui devez l'adjurer de consentir à accepter d'autres liens, afin d'assurer la succession du trône dont il sera l'héritier. »

Et sur ces paroles, le Saint-Père, dont les forces étaient visiblement à bout, étendit ses mains sur le front de la jeune princesse agenouillée à ses pieds, demeura longtemps en une prière silencieuse, puis, brusquement, leva l'entrevue et rentra dans son oratoire.

.....

A son retour en Angleterre, fidèle à la mission de douleur que le Saint-Père lui avait donnée, elle rendit au duc de Clarence la parole qu'il lui avait engagée, et, gravissant jusqu'au bout le calvaire de son amour, elle l'adjura de contracter d'autres liens et de songer au successeur qu'il devait se donner si jamais il s'asseyait sur le trône glorieux du Royaume-Uni.

* * *

Les Papous sont dans l'émotion.

Ces braves habitants de la Tasmanie ont organisé une grande exposition internationale à Hobart, capitale de la colonie.

Le gouvernement de Québec a publié dans son officielle gazette le plan de l'Exposition avec les conditions d'admission.

Va-t-on renvoyer là-bas le semillant chanoine de Chicago avec ses 75 médailles ?

Par exemple, il fera bien de se méfier de ces insulaires ; ils n'aiment pas des petites manières, et vous mettent les missionnaires à la broche avec une désinvolture toute criminelle.

* * *

L'abbé Bruchési a obtenu de l'archevêque de Montréal de faire l'éloge de l'hon. Jos. Tassé au banquet qui lui est offert.

Il n'y a que pour dire des injures aux rédacteurs du CANADA-REVUE que l'on n'ait pas besoin de la permission de Monseigneur.

CURIOSITES DE JADIS

LE SERMENT DU BAUDRIER

Le "Serment du Baudrier" est une des plus curieuses choses de l'époque féodale.

Il date du commencement même de la féodalité, où chacun devenait peu à peu vassal l'un de l'autre, sauf dans les rares fiefs de franc-alleu.

Au début, sous les Carolingiens, les fiefs en général étaient des bénéfices militaires donnés par le souverain, par le "prince."

Or, les laïques ne furent pas les seuls admis à jouir de ces bénéfices militaires.

Les évêques, les abbés et autres notables gens d'église furent aussi déclarés aptes à les posséder.

En conséquence, ceux de ces ecclésiastiques qui en furent gratifiés étaient tenus de prêter au souverain le "Serment du Baudrier," ainsi que tous les autres.

A la cérémonie d'investiture, le prince, en signe du bénéfice qu'il leur octroyait ou confirmait, mettait en la main des inféodés les différentes pièces de l'équipement militaire.

C'étaient un baudrier, une hallebarde, un étendard, une hache, un glaive, un écu ou bouclier.

Ce Serment du Baudrier, c'est-à-dire la promesse de fidélité au souverain, avait alors, pour les ecclésiastiques, bien d'autres effets que ne pouvait en avoir jamais le serment à la Constitution du clergé, exigé pendant la Révolution.

Mais chacun le prêtait volontiers.

C'était pourtant l'alliance monstrueuse de la crosse et de l'épée, qui obligeait les bénéficiers — militaires ecclésiastiques à se couvrir de fer comme les feroes, et à souiller de sang la main qui, la veille, avait tenu l'hostie sainte et béni les fidèles.

Je citerai à ce propos le fameux mot de Richard Ier, roi d'Angleterre, à l'occasion de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, qu'il avait pris au mois de mai 1196, les armes à la main.

Le pape Célestin III intercédait avec toute la tendresse d'un père auprès du monarque anglais, pour en obtenir la liberté du prélat, qu'il appelait son fils.

Alors le vainqueur envoya au pape la cuirasse ensanglantée du prisonnier, et se contenta de lui dire ces paroles des frères de Joseph à Jacob :

"Voici une tunique que nous avons trouvée; y reconnaissez-vous celle de votre fils?"

Célestin, n'ayant rien à répliquer, n'insista pas davantage, et l'évêque guerrier demeura en prison jusqu'à l'an 1202, que le successeur de Richard l'élargit, moyennant une somme de 200 mares d'argent.

Mais cela ne corrigea nullement l'évêque, qu'on surnomma Mauclerc ou "Mauclerc" ou "Mauvais Clerc." Seulement, à la bataille de Bouvines, pour ne

plus répandre de sang, il assomma avec une massue de fer.

On voit, par ce qui précède, qu'au XIIe et au XIIIe siècle encore, les évêques s'armaient en guerre et "couraient aux champs," suivant la locution de Froissart.

Ils eurent de la peine, tous ces clercs guerriers, à déposer leurs ceintures et baudriers d'or, leurs couteaux enrichis de perles et leurs épérons dorés, en un mot tout cet attirail belliqueux qui était pour eux un poids aussi inconvenant que ridicule.

Toutefois, il y eut, dès la fin du règne de Louis le Débonnaire, des "congés de personne" ou exemptions de service personnel pour un certain nombre d'ecclésiastiques.

Mais on les obligea toujours à donner à leur place un laïque pour faire leurs devoirs de vassaux et spécialement pour les représenter à l'"ost" ou armée du prince.

Ces remplaçants portaient le titre d'avoué, de vidame et de prévôt de telle prélature ou de telle abbaye.

* *

Dans les alarmes, chacun, clerc comme laïque, devait courir de suite sous ses drapeaux, avec armes et bagage, à peine de confiscation du fief, si son excuse n'était jugée valable.

La mort était la récompense du traître convaincu d'avoir sciemment compromis le salut commun.

La menée ou "mesgnie" des évêques allant au secours du suzerain s'appelait "harelle," et chaque section de cette menée ecclésiastique marchait communément sous la bannière du patron de son diocèse.

Les populations devaient à chaque évêque "en chevauchée," pour lui et pour les gens de sa suite: 40 pains, 3 cochons d'un an, 15 œufs, 5 muils de boisson, 1 cochon de lait, 3 poulets et 4 boisseaux de grain pour ses chevaux.

Un comte n'avait droit qu'à 30 pains, 2 cochons d'un an et 3 boisseaux de grain, mais le reste était comme pour un évêque.

* *

Ces habitudes guerrières des évêques et des abbés ne pouvaient laisser d'influer d'une manière déplorable sur les mœurs du clergé.

Et la démoralisation dura longtemps.

Si les capitulaires de Charlemagne portaient déjà interdiction aux évêques, abbés et abbesses, dès la fin du XIIIe siècle, d'avoir "ni couple de chiens, ni faucons, ni éperviers" et de se livrer au "péché d'ivrognerie".

Si les troubadours du Midi poursuivirent encore de leurs railleries poétiques, quatre cents ans plus tard, les prélats et notamment l'archevêque de Narbonne qui durait les champs des semaines entières et aimait "trop grandement femmes blanches et vin rouge, beaux habits et beaux chevaux".

Un autre prélat, de mœurs pures, l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, cinquante ans après, en 1254, dut lui-même continuer à tonner contre les mœurs du clergé, auxquelles n'avait guère pu remédier la réforme de Grégoire VII.

* *

D'après le tableau des mœurs ecclésiastiques au XIII^e siècle, tracé par l'archevêque Rigaud, les curés n'étaient plus mariés alors, mais ils étaient très communément "concubinaires".

Point de milieu à cette époque, pour l'homme d'église, entre l'ascétisme et la débauche grossière. Le désordre était immense dans le clergé séculier.

Le jeu, la boisson, les habitudes mercantiles sont aussi les objets accoutumés des objurgations du pieux archevêque. (Regestrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis, 1248, 1269.)

* *

Voilà ce qu'avait produit sur le clergé cet odieux régime de la force brutale, appelée la féodalité.

Celle-ci ne playait pas seulement sous un joug écrasant et cruel des populations entières. Elle corrompait encore, par ses monstrueuses institutions, l'âme et les mœurs d'une grande partie du clergé.

Ne pouvant plus lutter contre la barbarie des maîtres féodaux et contre l'anarchie qui régnait partout, renonçant à faire exécuter la "Trêve de Dieu" et à faire suivre les préceptes de l'Évangile à cette société brutale, le clergé se livrait, lui aussi, aux mœurs dissolues des seigneurs.

Malheur des temps !

Et c'était le féodal "Serment du Baudrier" qui avait produit tout cela.

HENRI AUGÉ.

EN PROVINCE

LA SERVANTE

Je voudrais dire une autre histoire qui m'a été contée, une histoire encore de cette Bretagne si variée en hommes et en choses.

La voici :

Le point où elle s'est passée importe peu. Je dirai seulement que la côte, en cet endroit, est, par exception, toute vêtue d'arbres, et que, partout où la mer a creusé des golfes et pénètre un peu loin dans les terres, son flot de haute marée touche des branches de chênes. En face, à trois lieues au large, un groupe d'îlots forme barre. Le nom de chacun d'eux n'est connu que des pêcheurs de homards. Ils sont peu élevés, et, portant tout l'effort du vent et des houles, ils n'ont, au contraire, qu'une maigre végétation, des herbes de falaises, soyceuses comme des cheveux de petite Bretonne blonde, et de mauvais champs de seigle et de pommes de terre, semés par les gardiens du phare ou par leurs proches voisins, gens difficiles à ranger dans une profession quelcon-

que, fermiers ne payant pas leur ferme, paysans toujours en mer, faisant, le jour, les pêches permises, et, la nuit, les pêches défendues. Les écueils sont pleins de poissons. Entre le continent et les îles, une baie large, profonde au plus de vingt-cinq brasses, avec des basses presque à fleur d'eau, et qu'on pourrait croire une des serres chaudes de l'Océan. Car, à l'abri derrière les roches lointaines, toutes les plantes sous-marines ont fait comme les arbres de la côte : elles ont poussé librement, pleinement, de toute la vigueur de leur sève. Elles montent du fond, pareilles à un maquis jamais coupé, mêlées les unes aux autres, tordues, luttant pour s'emparer d'une place à la lumière. Les hautes tiges seules apparaissent et plient au flot qui passe ; rubans prodigieux qui ont l'air de nager, têtes de grands polypiers, herbages aux pointes frissonnantes, fleurs de mer incertaines, aperçues à travers le miroir trop mobile de l'eau, mais dont le reflet court à travers la baie. Le voyageur qui longe la plage ramasse un morceau de liane rose, des débris de fucus couverts de coquilles et venant d'un cep très vieux. Mais celui qui monte une barque et s'éloigne peut seul découvrir qu'il y a là deux forêts dont l'une commence où finit l'autre, comme si, dans l'eau transparente du golfe, l'ombre des chênes avait pris racine.

C'est ce qu'aimait, d'un très ancien amour, l'abbé Théodore V. ; ou plutôt "Monseigneur," car il était, non pas évêque, mais prélat de la cour romaine. Sa famille avait longtemps possédé toute la forêt et toute la lande qu'on apercevait par les lucarnes du logis : elle avait toujours eu, dans l'iris pâle des yeux, quelque chose des lucres changeantes de la baie voisine. L'abbé était le dernier du nom. Il jugeait que la race finirait noblement avec lui. Et, de fait, il résumait magnifiquement les énergies de ses aïeux. L'orientation seule différait. Ces chasseurs de renards et de lièvres avaient — qui l'aurait cru ? — un logicien pour descendant, un homme d'une culture générale déjà rare et qui devenait merveilleux dans les sciences philosophiques. Le tempérament physique était le même, la stature élevée, la poitrine bombée et comme façonnée encore par le moule des anciennes cuirasses. L'abbé portait la barbe longue ; il avait le nez fort et droit ; la tête, d'une courbe fine, plantée sur des épaules d'athlète ; et, quand il se promenait dans les allées de son parc, la soutane retroussée, l'allure un peu roulante, on pensait aux cavaliers descendus de cheval. Un gamin, le voyant passer, un jour, dans une rue de Paris, avait crié : "Va donc ! graine de Croisade !"

Eh bien ! oui, graine de Croisade, il en était une, mais pas avariée. L'abbé, rude pour lui-même, se levait la nuit pour réciter un office. Nul ne l'y forçait. Il vivait seul dans son château. Il avait seulement pour principe qu'il faut être le maître de son corps, et il accomplissait une promesse qu'il s'était faite à lui-même. D'autres ne sont pas si sévères que lui pour ces promesses-là. De plus, il visitait les pauvres de trois hameaux situés à trois coins de la lande, payait des loyer, distribuait des remèdes, catéchisait les petits enfants, qu'il réunissait, le plus souvent, en

plein air, dans la cornière d'un champ d'ajoncs, et, bien qu'il ne fût ni curé, ni vicaire, aimait à se nommer, quand on lui demandait son rôle en ce monde : "Chaplain des îles." Il allait dire la messe là-bas, une fois la semaine. Chaque dimanche, à la première heure, un capitaine au cabotage, Le Boustouller, devenu garde de la forêt, et un gabier descendu aux fonctions de jardinier, grand gars maigre et et peu rangé, neveu de la servante, paraient le canot, hissaient la voile, et conduisaient l'abbé aux îles, où une chambre abandonnée, décrépie en jaune, servait d'église.

De plus longs voyages, l'abbé n'en faisait plus.

Et l'on pourrait s'étonner qu'un homme de ce mérite ne tint pas une grande place dans le monde, si l'on ne savait pas que les Croisades gênent aujourd'hui bien des gens, et de façons très diverses, mais personne autant que les quelques prêtres sortis des vieilles races. Hors du cloître, où l'ombre est égale pour tous, la vie est pour eux difficile et sans chemin. L'abbé l'avait compris. Dès les premiers pas, il s'était arrêté pour se jeter dans l'étude et s'enfermer dans sa clairière de forêt. Il vivait là toute l'année, recevant peu, des amis qu'il aimait tendrement, écrivant un grand nombre de lettres, généralement affranchies à 25 centimes, qui lui valaient la considération des bureaux de poste. Ses lettres prenaient le chemin de toutes les capitales de l'Europe. Il les faisait courtes et d'une franchise énorme. Jamais d'effusion inutile, bien qu'il fût plein de cœur, mais de brèves discussions, des jugements sur une thèse enseignée par l'un, sur un discours prononcé par l'autre, et qui commençaient ainsi : "Vous êtes décidément, mon cher, un monstre d'orgueil", ou bien : "J'espère qu'il ne vous arrivera plus de dire une aussi grosse sottise que celle..." On lui pardonnait presque toujours, parce qu'il s'adressait à des hommes qui connaissaient son mérite et le leur. Avec cela, très doux pour ceux qui pensent à peine et qui souffrent, généreux avec des moyens restreints, riant pour peu de chose, lorsque l'occasion rare s'en offrait, incapable de rancune, auditeur patient des misères d'autrui, l'abbé avait des relations dans le grand monde et des amis dans le petit. Peut-être que, s'il eût pu choisir, il n'aurait rien désiré de mieux.

On le savait bon et même faible. Quand je dis qu'il recevait peu de visites, j'excepte celles des mendiants. Ceux-là venaient par tous les temps. La grand'route avait beau n'être qu'une barre blanche toute mince, à peine visible à l'extrémité de la lande, ils connaissaient le point précis où il fallait la quitter, et les sentiers à travers la bruyère. Il ne se passait guère de semaine sans qu'une bande de mauvais drôles fût surprise en flagrant délit, rompant des branches mortes dans le bois, ou même des branches vives, secouant un pommier, ramassant des châtaignes. Mathurin Le Boustouller accourait alors, jurant sans le vouloir, et de souvenir, sous la fenêtre lierrée de la chambre de l'abbé.

— Ne jure pas, Mathurin, disait l'abbé en paraissant. Qu'y a-t-il ?

— Des chemineaux qui pillent les pommes du verger !

— Il faut les renvoyer doucement, Mathurin.

— Doucement ? Moi qui ai couru plus d'une demi-heure après eux ! J'en ai pris un. Le neveu l'a ligotté.

— Ont-ils volé autre chose ?

— Oui, Monseigneur.

— Quoi donc ?

— Ravagé mes tomates.

— Tu sais que je ne les aime guère, Mathurin.

— Emporté votre plus beau melon.

— J'y tenais davantage.

— Enfin, Monseigneur, que faut-il faire du gremlin que j'ai pris ?

— A-t-il mauvaise figure ?

— Très mauvaise.

— Explique-lui que ce qu'il a fait n'est pas bien, Mathurin, et renvoie-le.

Et comme la scène s'était renouvelée, et que Mathurin, hors de lui, se permettait de reprocher à son maître cette faiblesse persévérante envers les maraudeurs :

— Vois-tu, mon ami, répondit l'abbé, mes ancêtres ont pillé, dans le temps, eux aussi. Ils enlevaient autre chose que des melons. Moi, je restitue.

Mathurin ne comprit pas, et crut que son maître se moquait de lui. Mais la servante, Vincente Le Gouls, à laquelle il rapporta le mot, ne chercha pas même à comprendre. Tout ce que faisait et disait Monseigneur était bien. Une seule fois dans sa vie, Vincente avait trouvé à reprendre en lui : le jour où il naissait. Comme on parlait de donner au nouveau-né le nom de Théodore :

— Que penses-tu donc de ce nom-là, Vincente Le Gouls ? avait dit la mère.

— Qu'il est bien sérieux pour un si jeune fils, Madame, et pas breton.

Depuis lors, pour faire oublier peut-être l'irrégularité de ce propos, elle servait sans même un murmure. Ses soixante-dix ans avaient respecté deux choses en elle, le cœur et les yeux. Elle était de ces honnêtes filles qui ont encore leur regard d'enfant. Et dans le sien on pouvait lire un amour sans borne, une humilité grande parmi les grandes choses, quand elle regardait son maître, fils de ses maîtres, en qui elle voyait aussi un prêtre de son Dieu.

— Vincente se mettrait dans le feu pour moi, disait quelquefois l'abbé.

Il avait raison.

Un soir d'été, qu'il faisait orageux et que des nuages, comme des écrans de cuivre rouge, montaient lentement du Sud, en roulant l'un sur l'autre, un soir chaud, sans vent, où la mer avait peine à se porter et à jeter trois doigts de lame sur les plages, Le Boustouller, qui gaulait des châtaignes, aperçut une fumée au-dessus du dernier îlot de gauche. Il laissa tomber sa gaule et courut au logis.

— Monseigneur, ils vous demandent aux îles ! J'ai vu la fumée sur le caillou.

— Pare vite le canot, Mathurin, nous irons. Ça doit être le gueilleur qui s'en va de ce monde.

Mathurin se hâta de prendre sa vareuse de mer, et partit avec Vincente pour chercher le neveu au jardin. Ne l'y trouvant pas, ils crièrent inutilement aux carrefours du parc : "Louarn ! Louarn !" et finirent par le découvrir étendu sur la paille d'une grange ivre-mort.

— T'as pas honte, Louarn ? cria Vincente. Monseigneur t'attend pour aller assister un mourant dans les îles. Lève-toi !

Mais le gabier répondit d'une voix perdue dans les rêves :

— Je ne peux pas aller dans les îles, ma petite tante ; tu vois bien que j'y suis.

Il étendait le bras, pour montrer les murs de la grange. Vincente le laissa et rouvrit la porte d'où, par-dessus les lignes des arbres, on voyait toute la mer, violette et sans une ride. Juste en face, au bout de la ligne d'îlots presque noyée dans la brume, la petite fumée montait toujours. C'était l'appel d'une âme en détresse.

Vincente et Mathurin revinrent vers le logis, car l'abbé attendait, debout sur le perron. Il avait pris, dans sa chapelle, l'huile de l'extrême-onction, et enfermé une hostie consacrée dans une petite boîte de vermeil qu'il portait suspendue au cou. Il avait les mains croisées sur la poitrine, et la tête baissée. De minute en minute seulement, il s'interrompait de prier, pour jeter un coup d'œil rapide du côté où le signal lointain, là-bas, lui parlait du guetteur de phare.

— Monseigneur, dit Vincente en approchant, mon neveu est un peu malade. Si vous le permettez, j'irai à sa place, car le temps presse.

— C'est que ma pauvre Vincente, il y aura peut-être à ramener, pour sortir.

— Je ferai de mon mieux, répondit Vincente.

L'abbé ne répliqua point, voulant ménager ses mots, par respect. Ils descendirent la pente couverte d'arbres, le marin devant, son béret à la main, Vincente la dernière, blanche sous sa coiffe, et digne, et recueillie comme une légende de son pays. Et leur petite procession suivit les sentiers en lacets, sous l'ombre qui commençait à se mouvoir par moments. Des souffles, au-dessus d'eux, pliaient les pointes des hêtres.

Quand ils furent montés dans le canot, l'abbé s'assit à la proue, la tête tournée vers le large ; Mathurin leva l'ancre, et les deux avirons commencèrent à battre l'eau de la crique. Il fallut un peu de temps pour arriver jusqu'à l'étroit gouret qui donnait accès dans ce lac intérieur, tout enveloppé par les bois et soustrait à l'action de la brise. La vieille servante avait peine à remuer la longue perche. Mais, dès que le canot entra dans la grande baie, il rencontra le vent, et Vincente se tint immobile et humble à l'arrière, près du marin qui gouvernait.

— C'est du vent de grain, dit Le Boustouller ; ça va fraîchir. Il regarda Monseigneur, courbé, à demi-caché par le mât, et comprit bien que son avis, entendu ou non, ne serait pas écouté. Il fallait aller.

Le ciel s'était couvert en peu de temps, les nuages couleur de cuivre étaient devenus couleur de suie, et il n'y avait plus de clarté qu'en arrière, du côté des collines déjà lointaines, que bordait une ligne bleue, la seule, comme une espérance laissée. Le canot se levait mal à la lame, et embarquait de paquets de mer, à tribord.

Il avait l'air de courir très vite, le mât pliant, vers le fond d'une caverne dont le toit s'abaissait. Car les nuages tombaient en grosses masses, jusqu'à traîner sur la baie, et, quand ils crevèrent, on ne vit plus rien, mais la pluie cingla comme des grains de plomb. En même temps, des milliers de crêtes de lames, qui dansaient autour du bateau, se mirent à battre le bordage, à faire crier la membrure, à donner dans le gouvernail des coups si rudes que la barre échappait presque aux mains du garde. L'eau entra de toutes parts, et ballottée dans la cale, rejaillissait, à chaque secousse, par les fentes du plancher.

— Monseigneur va prendre froid, dit Vincente en se penchant vers son compagnon. Si seulement mon tablier était sec, j'irais...

— Tais-toi donc, dit l'homme en repoussant la barre vers elle. Tout ici est mouillé comme ta coiffe. Prends plutôt ton sabot pour vider la mer qui entre.

Et Vincente, pliée en deux sous la rafale qui ne s'apaisait pas, essaya d'enlever l'eau qui alourdissait la barque. Elle travailla longtemps, jusqu'à n'en pouvoir plus. Devant elle, en se redressant, elle apercevait son maître immobile, courbé dans la même adoration muette, et elle recommençait. Mais le vent redoublait ; l'eau, malgré ses efforts, lui venait maintenant à mi-jambes.

— Si ça continue un quart d'heure, dit Mathurin, nous coulons.

Il avaient, en ce moment, la voile entre eux deux. Vincente ne répon dit rien. Elle se leva, et regarda du côté de l'avant. Puis elle attira l'aviron, le mit en travers du bord, le fit couler un peu, en, se couchant sur le bois, se laissa tomber avec lui. L'humble fille s'était dit que peut-être elle gagnerait ainsi la côte, et que, sûrement, elle sauverait son maître. Mathurin ne la vit même pas. Ce ne fut que plus tard qu'il se rappela de petites choses : qu'elle avait cessé de travailler, qu'elle s'était mise debout, et que, dans la grande rafale, il y avait eu un bruit de planches remuées.

Celui qui me racontait l'histoire ajoutait :

Pour l'abbé, il eu tant de chagrin qu'il ne voulut pas sortir pendant plus de six mois. Il refusa toujours de prendre une autre femme à son service. "Il n'y avait plus qu'une servante au monde, disait-il, et "je l'ai eue. Elle était la dernière de sa race, comme "je le suis de la mienne. C'est fini." Et, à la place de Vincente, il loua un grand gars breton sans âge, un peu illuminé, et qui ne savait rien faire, mais qui ressemblait à la morte.

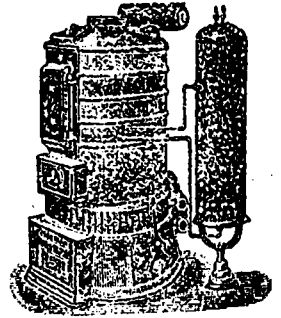
FUMEZ LE CIGARE
BLACKSTONE

ARCHAMBAULT

Photographie Artistique

1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

Spécialité de portraits grandeur nature au pastel



HERM. ROY,
PLOMBIER,

Posseur d'Appareils à Gaz, à Eau
Chaude et à Vapeur, haute et
basse pression.

Spécialité pour le Chauffage,

Toutes commandes exécutées avec soin
promptitude et à bas prix.

357 Avenue LAVAL,
MONTREAL.

Bonnes références données.



COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or à l'Exposition Internationale
d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur
sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les adultes. En vente chez tous les principaux
épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada, 516 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

19-22

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS,

Chambres 613 et 614. Bâtisse de la New
York Life, 11 Place d'Armes, Montreal.

M. H. font la collection.

Chas. S. Burroughs, W. Herbert Burroughs.

FUMEZ LE CIGARE

LITTLE BUCK



AVANT.

APRES.

GEORGE VIOLETTI

Fabricant et
D'Instruments de Musique

Harpes à vendre et réparations de toutes sortes
17 rue Gosford - MONTREAL

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

À Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France..... 20 franc

A. FILIATREAU,

Directeur-Gérant.

312 rue Craig

Boite Postale 321.

Téléphone 6826

CHOSSES UTILES

UNE JOLIE PETITE PAPETERIE,
UN BEAU PORTE CRAYON,
UN CALENDRIER ARTISTIQUE,
UN PORTE-PLUME ARTISTIQUE

Une jolie bourse, monture en argent; une gomme à effacer, montée
en argent; un magnifique encrier en verre taillé; un joli
rattelier en aluminium, pour plumes; un calen-
drier d'art; un porte-cartes ou vide-
poches, de luxe.

Et une grande variété de bibelots élégants à des prix variant de
15 cents à une piastre, on ne peut plus présentables à l'occasion des
FETES.

CHEZ

MORTON, PHILLIPS & CIE.

: FABRICANTS : DE : LIVRES : BLANCS, :

PAPETIERS ET IMPRIMEURS,

Nos. 1755 et 1757 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

FUMEZ LE CIGARE
LITTLE BUCK

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE

Membre du Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL	\$ 15,000,00
FONDS INVESTIS	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,519,75
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en le plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.

Bell Telephone No. 318

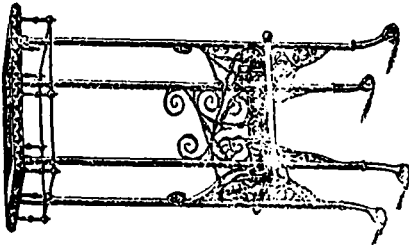
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

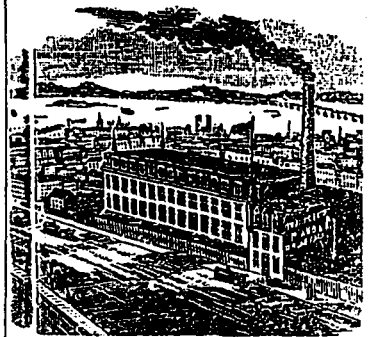
Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes
faits sur commandes, aussi en
main un immense stock de meu-
bles de toutes sortes à des prix
très modérés.



THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRÉS

ET A QUEUE

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour couvrir à l'amou-
blement des salons

Les grandes réparations seulement sont faites
par la maison Foisy, et exécutées dans le plus
bref délai sur le même principe que les pianos
neufs.

Agents demandés dans toutes les parties
du pays.

FUMEZ LE CIGARE

BLACKSTONE

LE SUN, Compagnie d'Assurance sur la Vie DU CANADA. 1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893.....	\$23,001,046.84
Augmentation sur l'année précédente.....	4,464,084.80
Nouvelles propositions reçues en 1892.....	8,566,457.10
Augmentation sur 1891.....	2,064,935.50
Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892.....	1,134,867.81
Augmentation sur 1891.....	214,693.04
Actif au 31 Décembre 1892.....	3,403,700.88
Augmentation sur 1891.....	518,129.44
Réserve pour la sécurité des porteurs de police.....	2088,320.28
Augmentation sur 1891.....	507,477.30
Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions.....	307,423.77
Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions.....	244,928.77
Réclamations après décès durant 1892.....	151,528.38
Diminution sur 1891.....	16,537.72

T. B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MACAULAY, Président.

